

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

27

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 27 septembre 2021



MAIRIE DE DIJON

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire : Madame BALSON

Membres présents :

Monsieur REBSAMEN - Madame KOENDERS - Monsieur DESEILLE - Madame MARTIN - Monsieur PRIBETICH - Madame ZIVKOVIC - Monsieur EL HASSOUNI - Madame TOMASELLI - Monsieur HOAREAU - Madame AKPINAR-ISTIQUAM - Monsieur LEHENOFF - Madame MARTIN-GENDRE - Monsieur BERTHIER - Madame BELHADEF - Monsieur LOVICH - Monsieur BORDAT - Madame BLAYA - Monsieur AVENA - Madame PFANDER-MENY - Monsieur MEKHANTAR - Madame CHARRET-GODARD - Madame CHOLLET - Monsieur DURAND - Monsieur MASSON - Monsieur MEZUI - Monsieur N'DIAYE - Madame TENENBAUM - Monsieur TESTORI - Madame VACHEROT - Monsieur COURGEY - Monsieur AMIRI - Madame BALSON - Madame DU TERTRE - Madame EL MESDADI - Monsieur HAEGY - Madame JUBAN - Madame JUILLARD-RANDRIAN - Monsieur LEMANCEAU - Madame MONTEIRO - Monsieur MOREL - Madame GERBET - Monsieur BICHOT - Madame RENAUD - Madame JACQUEMARD - Monsieur DAVID - Monsieur CHEVALIER - Monsieur BOURGUIGNAT - Madame VUILLEMIN - Monsieur SIBERT - Madame HERVIEU - Monsieur CHATEAU - Madame MODDE - Madame HUON-SAVINA - Monsieur ROBERT - Monsieur DE VREGILLE - Madame REVEL

Membres excusés :

Madame BATAILLE (pouvoir Madame MONTEIRO) - Monsieur HAMEAU (pouvoir Madame PFANDER-MENY) - Monsieur MULLER (pouvoir Monsieur CHATEAU)

Membres absents :

OBJET DE LA DELIBERATION

Ville aidante Alzheimer

Monsieur HOAREAU expose :

Le 21 septembre dernier a eu lieu la Journée Mondiale Alzheimer.

Cette mise en lumière a été l'occasion pour l'association France Alzheimer de solliciter un soutien de la part de la Ville de Dijon.

Celle-ci a entendu répondre positivement à cette proposition.

Ce soutien prendra prochainement la forme de la plantation d'un arbre dans le jardin, appartenant à l'EHPAD Pierre Laroque, situé à l'arrière du Centre d'Accueil de Jour « Les Marronniers ».

Ce Centre inscrit en effet son action dans l'accueil de publics souffrant de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés.

La plaque logo-typée installée à hauteur de cet arbre qui prendra racines en novembre portera ainsi le témoignage de l'attention porté par la Ville de Dijon en direction des publics porteurs de la maladie d'Alzheimer.

La Ville de Dijon entend cependant aller plus loin en s'engageant au respect de la Charte réciproque Ville Aidant Alzheimer qui vise à aider les malades et leurs proches aidants à toujours profiter de la Ville.

A travers cette Charte, annexée au présent rapport, la Ville de Dijon affirme sa volonté de faciliter l'inclusion des personnes atteintes de cette maladie dans la vie de la cité.

Je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer la Charte réciproque Ville Aidante Alzheimer.

RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ